

# SAINT-BARNABÉ



*Vacances d'été 2024*



*de 3 à 12 ans*



---

*du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2024*

ENTENTE  
ALSH



## -TARIFS -

Tarifs harmonisés Entente L.C.B.C en fonction du quotient familial utilisé par la Caisse des Allocations Familiales.

QF au 01/01/24	< 550	551-700	701-900	901-1100	1101-1303	> 1304
Tarif – jour St Barnabé + commune avec convention	6,70 €	9,50 €	12 €	13,50 €	14,50€	15,50 €
Tarif préférentiel semaine	33,50 €	47,50 €	55 €	62,50 €	67,50 €	72,50 €
Tarif jour extérieur Sans convention	10,70 €	13,50 €	16 €	17,50 €	18,50 €	19,50 €
Tarif sem. extérieur Sans convention	53,50 €	67,50 €	75 €	82,50 €	87,50 €	92,50 €

*Ces tarifs comprennent le repas du midi ainsi que le goûter.*

En cas d'absence pour maladie, un certificat médical est à fournir pour permettre un remboursement des journées de présence prévues.

La famille fournit **une attestation de la CAF précisant le quotient familial au 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

Pour les familles ne percevant pas d'aides de la CAF, l'avis d'imposition sur les revenus 2022 doit être présenté.

En cas de refus de présentation de l'attestation ou de non fourniture des éléments permettant le calcul du quotient familial pour les familles, il sera appliqué le tarif le plus élevé, soit 15,50 € (ou 19,50 € - extérieur) la journée.

Les bons vacances CAF ou MSA, chèques vacances, attestations de séjour, etc, accompagnés de la fiche de présence sont à remettre avec votre règlement à la Mairie.

Les bons seront déduits du montant à régler. Le paiement du séjour doit obligatoirement se faire le jour du dépôt de la fiche de présence en mairie (soit un paiement à l'inscription), sachant que l'encaissement ne se fera qu'en fin de centre.

En tout état de cause, ces documents sont à donner avant le début du séjour.

**HORAIRES de la GARDERIE** (autres horaires à la demande expresse des parents)

- ▶ Matin : 7h30 - 9h00 (assurée par un agent communal à l'école)
- ▶ Soir : 17h30 - 18h30 (assurée par un/e animateur /trice à l'école)

**Tarif : 0,50 € la demi-heure**

# EQUIPE D'ANIMATION

## Directeur :

Philippe COCHENNEC

## Animateurs :

- ⇒ Maryline LE COZLER
- ⇒ Alexandre LE CORRE
- ⇒ Lucie LE FELLIC



---

Les animations commencent à **9 heures**

Et se terminent à **17 heures 30**

---

**L'accueil de loisirs se déroule à l'école Mathurin Boscher – rue Jules Ferry**

## Animations prévues :

- Camping à la Base de GUERLEDAN pour les 9-12 ans
- Piscine le mercredi
- Sorties dans des parcs de loisirs
- Fête de fin de centre le 2 août



## Ce qu'il faut prévoir :

- ❖ 1 casquette et un produit solaire
- ❖ Pour les Petits : Un change complet tous les jours

**Une couverture + un drap pour la sieste**



**N'oubliez pas de marquer les affaires au nom de votre enfant**

MERCI D'AVANCE, L'EQUIPE D'ANIMATION

---



- ACCUEIL DE LOISIRS

02. 96. 26. 75. 07

Ecole Mathurin Boscher – rue Jules Ferry



- MAIRIE 02. 96. 26. 74. 66  
mairie.stbarnabe@orange.fr

**Information informatique et libertés :** « Les informations recueillies dans l'ensemble de ce dossier font l'objet d'un traitement par la mairie de St Barnabé, destiné à la création ou mise à jour du dossier administratif d'Accueils de loisirs. La collecte de vos données -nécessaire au traitement de votre demande- repose sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment en vous adressant au service susvisé. Les données enregistrées sont réservées à l'usage de la mairie de St Barnabé aux seules fins définies ci-avant. Elles ne peuvent être communiquées, le cas échéant, qu'à la Caisse d'Allocations Familiales 22, soumis au respect des règles de protection des données. Les données sont conservées 6 ans. Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données, et à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification et leur effacement. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et du droit d'organiser le sort de vos données post-mortem. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce cadre, vous devez vous adresser à la Mairie de St Barnabé.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Maire par courrier postal à cette adresse : Mairie – 7, rue du centre – 22600 Saint-Barnabé ou par mail à cette adresse [mairie.stbarnabe@wanadoo.fr](mailto:mairie.stbarnabe@wanadoo.fr).

Le délégué à la protection des données de la commune est joignable à l'adresse suivante : [cil@cdg22.fr](mailto:cil@cdg22.fr). Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.